

Nom du produit : EAU DEMINERALISEE  
 Ref.Nr.: BDS001476\_2\_20170629 (FR)  
 Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0  
 Remplace : BDS001476\_20130718

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

EAU DEMINERALISEE  
 Vrac

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Divers

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba  
 Touwslagerstraat 1  
 9240 Zele  
 Belgium  
 Tel.: +32(0)52/45.60.11  
 Fax.: +32(0)52/45.00.34  
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

<b>Nom du produit :</b>	EAU DEMINERALISEE	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001476_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001476_20130718

**Physique:** Non-classifié  
Le classement est basé sur méthode de calcul.  
**Santé:** Non-classifié  
Le classement est basé sur méthode de calcul.  
**Environnement:** Non-classifié  
Le classement est basé sur méthode de calcul.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

**Phrases de risque (R) :** Aucun(e)  
**Phrases de conseils de prudence (S):** S2: Conserver hors de la portée des enfants.  
S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

## 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec les yeux :** Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes  
Faire appel à un médecin si l'irritation persiste  
**Contact avec la peau :** Laver au savon.  
Faire appel à un médecin si l'irritation persiste  
**Inhalation :** Air frais, tenir calme et au chaud.  
Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent  
**Ingestion :** Ne pas faire vomir en cas d'ingestion  
Consulter un médecin

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation :** Faible toxicité prévue sous conditions normales d'utilisation  
**Ingestion :** Faible toxicité prévue sous conditions normales d'utilisation  
**Contact avec la peau :** Peut entraîner irritation.  
Symptômes: rougeur, douleur.  
**Contact avec les yeux :** Peut entraîner irritation.



<b>Nom du produit :</b>	EAU DEMINERALISEE	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001476_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001476_20130718

Symptômes: rougeur, douleur.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Informations générales :** En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)  
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

### SECTION 7: Manipulation et stockage



<b>Nom du produit :</b>	EAU DEMINERALISEE	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001476_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001476_20130718

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones ventilées  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Laver à fond après l'usage  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé  
 Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Divers

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition :

Pas de renseignements disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Procédures d'ordre technique :** Assurer une ventilation adéquate

**Protection individuelle :** Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit  
 La bonne pratique d'utilisation du produit consiste à porter des gants et à assurer une ventilation suffisante  
 Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.

**inhalation :** En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire recommandée: Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)

**la peau et les mains :** If handled correctly skin exposure will be accidental. In such case the use of disposable gloves should be sufficient provided they are changed immediately after a splash or spill may occur. If intentional contact is expected reusable gloves should be used with a breakthrough time greater than the total duration of the product use.

**les yeux :** Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect : état physique :** Liquide.



Nom du produit : EAU DEMINERALISEE  
Ref.Nr.: BDS001476\_2\_20170629 (FR)  
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0  
Remplace : BDS001476\_20130718

couleur : Incolore.  
odeur : Sans odeur.  
pH : 6.5  
Point/intervalle d'ébullition : 100 °C  
Point d'éclair : Aucun(e)  
Limites d'explosion : limite supérieure : Non connu.  
limite inférieure : Non connu.  
Densité relative : 1.0 g/cm<sup>3</sup> (à 20°C).  
Hydrosolubilité : Soluble dans l'eau

## 9.2. Autres informations

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

## 10.2. Stabilité chimique

Stable

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

## 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

## 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

# SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
corrosion cutanée/irritation cutanée: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis



<b>Nom du produit :</b>	EAU DEMINERALISEE	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001476_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001476_20130718

<b>lésions oculaires graves/irritation oculaire:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>sensibilisation respiratoire ou cutanée:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>mutagénicité sur les cellules germinales:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>cancérogénicité:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>toxicité pour la reproduction:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>danger par aspiration</b>	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Informations sur les voies d'exposition probables:

<b>Inhalation :</b>	Faible toxicité prévue sous conditions normales d'utilisation
<b>Ingestion :</b>	Faible toxicité prévue sous conditions normales d'utilisation
<b>Contact avec la peau :</b>	Peut entraîner irritation.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Peut entraîner irritation.

#### Données toxicologiques :

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Non-classifié

#### Données ecotoxicologiques:

Pas de renseignements disponibles

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles



Nom du produit : EAU DEMINERALISEE  
Ref.Nr.: BDS001476\_2\_20170629 (FR)  
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 2.0  
Remplace : BDS001476\_20130718

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
	Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Emballage contaminé :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : Non classifié comme dangereux pour le transport

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: Non applicable.  
ADR/RID - Code de classification: Non applicable.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non



<b>Nom du produit :</b>	EAU DEMINERALISEE	<b>Date de création/révision :</b>	29.06.17 Version : 2.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001476_2_20170629 (FR)	<b>Remplace :</b>	BDS001476_20130718

IMDG - Polluant marine	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	Non applicable.
IMDG - Ems:	Non applicable.
IATA/ICAO - PAX:	Non applicable.
IATA/ICAO - CAO	Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.  
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des mentions de danger: - : -

REVISIONS DANS LE CHAPITRE : 8.2. Contrôles de l'exposition

acronyms and synonyms: VME = valeurs limites de moyenne d'exposition  
VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)  
COV = composés organiques volatils  
PBT = persistant bioaccumulative toxic  
vPvB = very persistant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

